

Règlement intérieur BIZ'ART

Ce règlement a pour but de faciliter les relations enfants-parents et animatrices-dirigeants.

Accompagnement des enfants :

- Pour des raisons de sécurité et de clés, nous vous demanderons d'amener vos enfants **aux portes du centre** social CREANTO.
- Les enfants devront être présents **10 minutes avant le début** du cours et récupérés **5 minutes après la fin** du cours.
- Nous vous demandons de respecter très précisément les heures de début et de fin de cours afin de ne pas gêner leur bon déroulement.
- Les parents ou représentants légaux ont la responsabilité de s'assurer de la présence de l'animatrice ou d'un responsable de l'association pour la prise en charge de leur enfant.

Tenue :

- Chaque adhérent doit se présenter en tenue de sport + chaussettes ou ballerines
- Les baskets et les jeans sont interdits
- L'association se réserve le droit de refuser l'accès au cours si elle juge que la tenue de l'adhérent n'est pas adaptée à la pratique de la danse.
- Il est conseillé aux enfants d'avoir une petite bouteille d'**eau**. Par contre, en raison de la qualité du parquet de la salle, il est formellement interdit d'y manger et nous vous conseillons d'éviter les boissons sucrées.

Si, à votre arrivée, les portes du centre étaient déjà fermées, vous pouvez nous contacter sur nos portables.

Emilie 0651608855

Morgane 0676830202

Dorothee 0681454932

Charlène 0602605932

Marjorie 0651370274

Engagement pour les galas :

Votre inscription vous engage à participer aux 2 galas de danse et à être assidu et présent à toutes les répétitions.

Les inscriptions sont fermes et définitives et aucun remboursement n'aura lieu en cours d'année.

Pour toute demande de remboursement (avant le démarrage de la saison), une demande écrite devra être adressée au comité de l'association en précisant les raisons. Celles-ci doivent être indépendantes de votre volonté (travail, déménagement...). Le comité étudiera votre demande lors du CA suivant.